



**SANTÉ  
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 183 du 30 avril 2025

## Réforme des 13 diplômes d'État (DE) du travail social : une CFDT Santé-Sociaux vigilante mais partie prenante du processus

Parce que la feuille de route de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ne prévoit pas la disparition des 13 diplômes du travail social, la CFDT Santé-Sociaux soutient le processus et les principes de la réforme des diplômes du travail social portée par la DGCS. Impliquée, la CFDT Santé-Sociaux reste vigilante quant à l'avancée des travaux.

Cette réforme, initiée par la DGCS en avril 2024, s'inscrit dans la continuité du livre blanc du Haut conseil du travail social (HCTS) et de ses orientations avec lesquelles la CFDT Santé-Sociaux est en accord.

Contact :

**Fabien HALLET**  
Attaché de presse  
06 36 02 15 07

[presse@sante-sociaux.cfdt.fr](mailto:presse@sante-sociaux.cfdt.fr)

Pour la CFDT Santé-Sociaux, c'est une réforme nécessaire au regard des évolutions de la société et du travail social. Sans déroger à la définition du travail social telle que définie par le code d'action sociale et des familles, il faut pouvoir passer « de la prise en charge » à « la prise en compte » des différents publics.

L'introduction d'une dimension territoriale et collective dans une démarche inclusive est à saluer.

La révision des diplômes est l'opportunité d'améliorer l'attractivité et la mobilité professionnelle des travailleur-euses sociaux-ales. Il est opportun de réfléchir à une meilleure accessibilité des métiers à travers une évolution de l'architecture de ces diplômes en 4 blocs de compétences.

Refuser de travailler à leur évolution, c'est préférer l'immobilisme. Ce que les professionnel-les eux-mêmes dénoncent.

La CFDT Santé-Sociaux, avec son groupe de travail de professionnel-les de terrain qu'elle a constitué, veillera :

- Que chaque niveau de diplôme corresponde aux standards européens pour assurer une vraie reconnaissance des qualifications ;
- À l'adéquation entre les référentiels de diplômes et ceux de formation pour éviter les inquiétudes et la suspicion ;
- À ce que la connaissance des publics, la relation d'aide et les aspects socio-éducatifs restent les éléments clés des cursus de formation.

**La CFDT Santé-Sociaux reste engagée dans ce processus de réforme et continuera à défendre les intérêts des professionnel-les du secteur social.**